

NOTE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE L'EXERCICE 2018

Le Conseil Municipal a adopté le 5 avril dernier le budget primitif de l'exercice 2018 en ne disposant pas du montant effectif des dotations.

Les orientations fixées pour l'exercice 2018 s'inscrivent dans la poursuite de celles adoptées les années antérieures, avec notamment pas de hausse des impôts et des tarifs pour les Avionnais.

Le budget primitif 2018 a été préparé avec l'objectif de se rapprocher le plus possible de l'objectif national d'évolution des dépenses publiques. Le budget supplémentaire 2018 permet d'intégrer les résultats constatés lors du vote du compte administratif 2017, de reprendre les restes à réaliser, de corriger et d'ajuster les crédits et les recettes inscrits lors du vote du budget primitif et d'inscrire d'éventuelles nouvelles dépenses en fonction des disponibilités constatées.

Lors de l'examen du compte administratif 2017, le conseil municipal a constaté :

- Un excédent en section de fonctionnement de (a) : **5.271.291,77 euros**,
- Un déficit en section d'investissement de (b) : **4.033.447,97 euros**.

Ce virement effectué, il est donc ainsi possible d'affecter aux opérations de la section de fonctionnement : **1.237.843,80 euros** (A-B) (dénommé « excédent de fonctionnement reporté »).

Le budget supplémentaire s'équilibre comme ci-après :

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	2 531 453.18	1 293 609.38
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 237 843.80
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		2 531 453.18	2 531 453.18
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	7 212 853.18	11 246 301.15
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	6 641 411.40	953 248.70
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		1 654 714.73
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		13 854 264.58	13 854 264.58
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		16 385 717.76	16 385 717.76

En fonctionnement, les recettes sont ajustées, constatant une progression des dotations de 2,35 % par rapport à 2017, enregistrant l'encaissement **de 424.067 euros** de dotation de développement urbain et de l'excédent de fonctionnement du budget Locations de salles pour un montant de **63.696,38 euros**.

En matière de dépenses, certains crédits sont renforcés et **30.000 euros** sont provisionnés pour un contentieux et **350.000 euros** sont inscrits pour le réaménagement de l'emprunt CMS.

Des subventions complémentaires sont allouées aux clubs participant aux championnats de France : Club sportif d'athlétisme Avion **35 euros**, Club de Gymnastique Avionnais **70 euros**, Club de boules de l'Artésienne **350 euros**, Club Nautique Avionnais **70 euros**, Club Avionnais de plongée **245 euros**, Club Canoë Kayak **35 euros** et Collège Lanvin Tournai **420 euros**.

1.762.728,18 euros sont virés à la section d'investissement.

En investissement, les crédits reportés (**RAR**) de l'exercice 2017 votés lors du compte administratif doivent être intégrés au présent budget supplémentaire. Pour rappel, ils s'élèvent à :

Recettes **953.248,70 euros** constitués pour l'essentiel de subventions à recevoir après réalisation des opérations concernées,

Dépenses..... **6.641.411,40 euros** affectés aux opérations en cours (*pour ne citer que les principaux chantiers engagés*) :

Rénovation des voiries.....	1.396.618,00 euros
Enseignement et Enfance.....	427.390,00 euros
Culture et Jeunesse.....	489.865,00 euros
Installations sportives.....	1.741.977,00 euros
Développement Social Urbain.....	506.779,00 euros
Actions Foncières.....	183.155,00 euros
Gestion du Patrimoine.....	1 603.163,00 euros
Opérations/Compte de tiers.....	292.464,40 euros

Par ailleurs, le budget supplémentaire constate **1.041.737 euros** de recettes réelles nouvelles.

Le budget complète et ajuste les crédits des opérations engagées lors du vote du budget primitif :

140.000 €	pour la rénovation du Dojo de la salle Gagarine
130.000 €	En travaux de voiries pour accompagner les travaux liés au BHNS,
115.000 €	Pour l'aménagement et l'amélioration des abords de l'Ecole Lannoy
100.000 €	Pour les travaux d'aménagement et les équipements des futurs services techniques – rue Achille Thumerelle,
32.500 €	pour les travaux de la rue Voltaire,
20.000 €	Pour des travaux de mise aux normes dans les bâtiments communaux,
300.000 €	Pour les travaux du futur centre social à l'ex-école Casanova.

Soit un total de 837.500 euros en complément de crédits

Les crédits restant disponibles permettent d'inscrire en opérations nouvelles :

340.165.18 €	Pour l'aménagement des espaces libérés par le démontage des anciennes bretelles de la RN 17,
200.000 €	En complément des crédits prévus pour les préemptions,
180.000 €	au titre de la convention publique d'aménagement avec Territoires62,
150.000 €	Pour la réfection d'une partie des trottoirs du Bd Gabriel Péri et l'amélioration du stationnement,
149.800 €	pour les travaux d'accessibilité dans les bâtiments communaux,

120.000 €	Pour des travaux de viabilisation de terrains et le renforcement du système de défense incendie à la Cité de l'Artésienne,
100.000 €	Pour l'aménagement de l'entrée et de l'accueil à l'Ecole Cadras,
80.000 €	Pour les travaux de réfection de la cour de l'Ecole Cachin,
30.000 €	au titre du plan de mise accessibilité des voiries et des espaces publics,
27.000 €	Pour la réfection des dalles béton du préau de l'école Desnos,
25.000 €	Pour l'installation d'un système de climatisation au funérarium en prévision de fortes chaleurs sur une longue durée,
20.000 €	Pour l'acquisition de casiers à la Piscine,
15.000 €	Pour l'achat d'aérateurs au Parc de la Glissoire.
30.000 €	Pour le contentieux devant le TA de Lille

Soit un total de 1.466.965,18 euros pour de nouvelles réalisations

La somme des crédits complémentaires et ceux des opérations nouvelles se monte donc à **2.304.465,18 euros**.

En y ajoutant les restes à réaliser de l'exercice 2017 pour un montant de **6.641.411,40 euros** et en prenant en compte les opérations d'ordre liées au réaménagement de l'emprunt CMS et au contentieux en cours pour un montant total de **4.908.388 euros**, le montant total des dépenses d'investissement s'élève à **13.854.264,58 euros**.

Service annexe de location de salles

Le présent Budget Supplémentaire reprend les résultats constatés de l'exercice 2017, à savoir :

- Excédent de **37.284,94 euros** pour la section de fonctionnement qui sera reversé au Budget Principal,
- Excédent de **59.702,39 euros** pour la section d'investissement qui sera affecté à l'acquisition de matériels et mobiliers.

Le budget supplémentaire proposé s'inscrit dans le cadre des décisions prises et poursuit le programme communal de l'équipe municipale. Le budget s'équilibre donc, après reprises des restes à réaliser constatés lors du compte administratif, à **16.385.717,76 euros** :

- Dont **2.531.453,18 euros** en fonctionnement
- Dont **13.854.264,58 euros** en investissement.

Les priorités décidées et les axes principaux sont et ont été ainsi mis en œuvre. Parmi les orientations budgétaires figure la non-souscription d'un nouvel emprunt pour le financement des investissements. Cela oblige la Commune à dégager un autofinancement suffisant et à adapter son programme d'investissements à celui-ci et aux concours extérieurs qui peuvent être sollicités auprès d'autres financeurs.

La Commune poursuit une gestion prudente et sobre, mais elle dépend de nombreux éléments contextuels échappant à sa maîtrise, comme l'inflation et les mesures législatives et réglementaires qui impactent les dépenses et les recettes. La faible croissance des recettes qu'elles soient fiscales ou provenant de l'Etat et les charges communales progressant mécaniquement à un rythme soutenu vont impacter la capacité de la commune à dégager un autofinancement suffisant. Cette situation requiert une attention particulière.

Depuis de nombreuses années, les efforts réalisés ont permis de préserver la qualité des services rendus à la population et l'autofinancement. Il est indispensable de les poursuivre et même de les amplifier.